



Communiqué pour diffusion immédiate

Entrée en vigueur de l'horaire hivernal à l'Écocentre de la MRC de Drummond

Le 27 novembre 2019 – La direction de l'Écocentre de la MRC de Drummond tient à informer la population que l'horaire d'hiver entre en vigueur le 1^{er} décembre.

À compter de cette date et jusqu'au 31 mars 2020, le site sera accessible les vendredis, de 8 h à 17 h, ainsi que les samedis, de 8 h à 15 h 30. **Les activités feront toutefois relâche entre le 15 décembre et le 2 janvier inclusivement.**

L'Écocentre est situé au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, à l'arrière de l'édifice de Récupération Centre-du-Québec. Son accès est réservé aux citoyens des municipalités de la MRC de Drummond y apportant des résidus d'origine domestique. Les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont donc refusés.

Des informations additionnelles peuvent être obtenues en visitant le www.mrcdrummond.qc.ca ou en composant le 819 477-1312.

-30-

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 104